



**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 9 mars 2020**, à 19 h 30, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice, située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

***Demande numéro 1***

**Emplacement de l'immeuble :**

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 130, rue Roxanne (lot 4 491 455 du cadastre du Québec) dans le secteur du lac Cantin.

**Description de la demande :**

La demande de dérogation vise à autoriser que le garage projeté puisse avoir une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal, soit de l'ordre de 8,38 mètres au lieu de 7,8 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.4.1 du *Règlement de zonage 583-15*.

Cette demande de dérogation mineure est disponible pour consultation durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du **9 mars 2020** à 19 h 30 à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 20 février 2020.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA